

Le sombre avenir climatique du Canada

Par Nelly Didelot

«Le réchauffement passé et futur au Canada est, en moyenne, le double de l'ampleur du réchauffement mondial.» Ce constat inquiétant est le résultat d'une étude commandée par le gouvernement d'Ottawa et présentée en début de semaine. Depuis 1948, la température du globe a augmenté de 0,8 degré en moyenne, contre 1,7 degré au Canada. Dans le nord du pays, près du cercle polaire, les températures ont même grimpé de 2,3 degrés. «Le réchauffement climatique ne se produit pas de manière uniforme. Les pays proches de l'Arctique, comme le Canada, souffrent de ce qu'on appelle une boucle de rétroaction négative, ou un cercle vicieux, pour faire simple», explique Alain Bourque, un des climatologues qui a contribué à la révision du rapport et directeur général d'Ouranos, un institut de recherche sur les changements climatiques. «Avec la hausse des températures, la durée d'enneigement et d'englacement diminue. La chaleur qui était réverbérée par la neige et la glace est donc absorbée par le sol, ce qui le réchauffe.» Dans ces conditions, le Canada subit un réchauffement en moyenne deux fois plus important que des pays situés sous de plus basses latitudes. «La situation est très probablement comparable dans les autres pays proches de l'Arctique, en Russie par exemple, estime Alain Bourque. Mais à ma connaissance, ce type d'étude sur le long terme n'y a pas encore été conduit.»

Montée des eaux

L'augmentation nette de la température s'est déjà traduite par plus de vagues de chaleur, moins de froid extrême, un recul des banquises et une montée des eaux dans les régions côtières. Des modifications «généralisées et irréversibles», selon Alain Bourque. Il ne reste au Canada, comme à l'ensemble des pays du globe, qu'à s'efforcer de limiter l'ampleur du réchauffement. Le processus est pour l'instant mal engagé, à en croire l'audit saisonnier de la Commissaire canadienne à l'environnement et au développement durable, lui aussi publié cette semaine. «Pendant des décennies, les gouvernements fédéraux ont invariablement échoué dans leurs efforts pour atteindre les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre», y écrit Julie Gelfand, avant de pointer du doigt le maintien de subventions au secteur des énergies fossiles, particulièrement polluantes.

Le Canada s'était engagé lors de la COP21 en 2015 à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici à 2030. Le ministère de l'Environnement a d'ores et déjà reconnu qu'il n'arriverait à les réduire que de 19% dans le meilleur des cas. «Même si les accords de Paris étaient respectés par tous leurs signataires et qu'on arrivait à maintenir le réchauffement à +1,5 ou +2 degrés à échelle mondiale, le Canada connaîtrait une augmentation de 3 ou 4 degrés d'ici à 2100», affirme Alain Bourque. Si les accords ne sont pas respectés, la température pourrait y augmenter de 6 degrés en moyenne, et de plus de 8 dans le Nord. «A ces niveaux de température, il devient très difficile d'imaginer des solutions d'adaptation», soupire le chercheur. D'autant plus difficile que le réchauffement provoque d'autres dérèglements climatiques d'ampleur. Le rapport conclut que chaque degré d'augmentation s'accompagnera d'une hausse de 14% des précipitations, ce qui laisse présager de forts risques d'inondation, en particulier dans les zones urbaines où les sols sont trop imperméabilisés pour absorber de tels volumes d'eau. Cela ira paradoxalement de pair avec des pénuries d'eau en été, puisque l'augmentation des précipitations aura

principalement lieu en hiver.

Taxe carbone

«Ces évènements n'ont malheureusement plus grand-chose d'hypothétique. L'évolution du climat au cours des deux, voire trois prochaines décennies, est déjà conditionnée par les niveaux de gaz à effet de serre émis ces dernières années, explique Alain Bourques. Il faudra passer ce cap pour ensuite voir des améliorations. Si des mesures fortes ont été prises, bien entendu.» Dans la foulée de la publication du rapport, le gouvernement de Justin Trudeau a fait un premier petit pas dans cette direction. Une taxe carbone, fixant le prix de la tonne de CO₂ à 20 \$ canadiens, est entrée en vigueur cette semaine, dans l'Ontario, le Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Un système imposé par le gouvernement central à des provinces qui refusaient jusque-là de taxer le carbone malgré l'urgence climatique.

[Nelly Didelot](#)